

Chartres de Bretagne

Ecole maternelle Brocéliande

- L'organisation générale de l'école

En cas d'absence le jour de la rentrée (2/09), il est impératif d'adresser dès que possible le document joint. Celui-ci permet de justifier l'inscription de votre enfant dans les effectifs scolaires, lors du comptage effectué par l'inspectrice d'académie. Cette action est déterminante pour permettre une conditionnelle ouverture de classe.

- Les principes généraux

- L'organisation du déroulement de la journée de l'enfant à l'école, vise à limiter le plus possible les regroupements et les croisements importants.
- 3 groupes sont donc constitués : ces groupes resteront les mêmes tout au long de la journée, à la fois sur les temps scolaires mais également durant les temps périscolaires (matin-midi et soir).
- La constitution de ces groupes définit les lieux d'accueil.
- Un plan précisant cette organisation est joint au document.
- Le contexte sanitaire ne permet pas aux parents d'entrer au sein de l'école.

- La constitution des groupes

- **Groupe 1 (bleu sur le plan)**

- Classes de Mmes Fitan et Floch

- Accès :
 - Temps scolaire : **entrée A** : porte principale
 - Temps périscolaires : **entrée 1** : portillon périscolaire

- **Groupe 2 (jaune sur le plan)**

- Classes de Mmes Fournier, Le Bihan

- Accès :
 - Temps scolaire : **entrée B** : portail au bout du parking principal
 - Temps périscolaires : **entrée 3** : portillon donnant dans la cour

- Classe de Mme Poupard

- Accès :
 - Temps scolaire : **entrée D** : portillon donnant dans la cour (proche de la cantine)
 - Temps périscolaires : **entrée 3** : idem temps scolaire

- **Groupe 3 (vert sur le plan)**

- Classes de Mmes Duhil et Mény

- Accès :
 - Temps scolaire : **entrée C** (portillon à côté du terrain de foot)
 - Temps périscolaires : **entrée 2** : le grand portail situé Avenue de Brocéliande

- Les horaires de l'école

- L'accueil des enfants s'effectuera aux portails définis (cf groupes) à **8h20 précises**
- Les premiers jours de rentrée **1 seul parent pourra accompagner son enfant de petite section ou nouvellement inscrit à l'école Brocéliande, jusqu'à la classe**
- La sortie le midi (enfants déjeunant à la maison) s'effectue à 11h45 précises aux mêmes lieux (cf 8h20) pour un retour à 13h35 (idem pour la sortie à 16h30 précises)

○ **Les temps de transition**

- **A 8h20**, chaque animateur conduit les enfants de son groupe aux portemanteaux de la classe, afin de poser les sacs, et les accompagne auprès du reste du groupe (cf plan)
- **A 11h40**, les animateurs vont chercher leur groupe et l'accompagne à la cantine avec l'ATSEM :
 - Groupe bleu : hall de l'extension
 - Groupe jaune : entrée principale
 - Groupe vert : couloir de l'extension
- **12h30** : coucher des PS, répartis dans les dortoirs
- Pour les **PS déjeunant à l'extérieur**, le retour aura lieu à **13h05 précises**, à leurs entrées respectives : les enfants seront accueillis par 1 ATSEM référente (groupe bleu et jaune) et Yannick (groupe vert)

○ **Les horaires de l'accueil périscolaire**

- Le matin de 7h30 à 8h20
- Le soir de 16h30 à 18h30

- **Attention**, les accès à 8h20, 11h45, 13h35 et 16h30 sont différents de ceux de l'accueil périscolaire

● **Le port du masque**

Selon l'arrêté municipal N° 124 le port du masque est obligatoire à l'intérieur et aux abords immédiats des écoles et des centres de loisirs de la commune de Chartres de Bretagne.

● **Les listes de classes**

Elles seront affichées, le mercredi 1^{er} septembre à partir 15h, aux différentes entrées de l'école, en fonction du groupe de votre enfant (bleu, jaune ou vert) et également près de la porte jaune (porte principale).

- **L'accueil de loisirs du mercredi** : seuls les enfants scolarisés à l'école maternelle Brocéliande seront accueillis à Brocéliande, aux horaires habituels.

- **Les arrivées** : de 7h30 à 9h / de 11h30 à 11h45 / de 13h à 14h
- **Les départs** : de 11h30 à 11h45 / de 13h à 14h / de 16h30 à 18h30

- La fréquentation de l'accueil de loisirs les mercredis en période scolaire, n'implique pas d'inscription préalable.